

Directeur·trice

Association d'éducation permanente reconnue par la Communauté française

CDI APE – 1 ETP (*possibilité 4/5*)

Entrée en fonction : entre fin juin et début septembre 2026

Namur

Guider, soutenir et organiser des équipes

Vous êtes prêt.es à guider, soutenir et organiser des équipes dans une association ? A explorer, chercher, co-construire de nouvelles formes de gouvernance ? Au Cefoc, l'éducation permanente est un levier pour renforcer l'esprit critique, la confiance en soi et l'engagement dans une société plus juste, démocratique et solidaire. Nous sommes attentifs aux discrets murmures de celles et ceux qui s'y rencontrent pour réfléchir. Malgré des vents contraires, ces voix parlent d'hospitalité, de droits et de justice. Donner sens et place à ces murmures est la mission de notre association.

Qui nous sommes

Le Cefoc est une association d'éducation permanente reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous proposons des formations citoyennes à destination d'adultes, notamment issus des milieux populaires. Nos activités partent du vécu des personnes, croisent les points de vue et s'enrichissent de savoirs pour faire émerger des pistes de compréhension et d'action face aux enjeux de société. Nous rédigeons aussi des textes pour alimenter et diffuser les réflexions de nos groupes.

Pour réaliser ses missions, le Cefoc se compose de plusieurs équipes : l'équipe des permanents (les formateurs), le personnel administratif, l'équipe centrale (des bénévoles élu.es), l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

Votre rôle

Le·la directeur·trice s'inscrit dans une équipe engagée et co-responsable des missions de l'association. Il·elle assume la **responsabilité globale de l'institution**, de ses orientations et du projet d'éducation permanente, en lien avec les instances de l'association et dans le respect principe de participation et de subsidiarité au cœur de son fonctionnement.

Vos responsabilités et missions

Dans ce cadre, l'attention est portée sur les responsabilités suivantes:

- S'inscrire dans la dynamique, les valeurs et les missions du Cefoc
- Faire vivre la gestion participative dans le travail d'accompagnement des équipes
- Assurer la communication entre les instances et les structures afin de favoriser la cohérence dans les prises de décisions, dans l'établissement des procédures, dans leur mise en œuvre et le suivi de celles-ci
- Veiller à la mise en œuvre des orientations et du projet d'éducation permanente

- Représenter l'association auprès des institutions partenaires et des pouvoirs subsidants ; coordonner les représentations extérieures
- Assurer le suivi et la mise en œuvre des publications comme éditeur responsable

Votre profil

Les compétences attendues étant nombreuses et diverses, elles peuvent être compensées par une **disposition à les acquérir** et une **capacité à se former**.

- **Savoirs**
 - Connaissance du secteur et des politiques de l'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 - Connaissance appliquée de la gestion d'institutions
 - Connaissance des méthodes d'animation en éducation permanente des adultes
 - Connaissances de base en sciences de l'éducation et en sciences humaines
- **Savoir-faire**
 - Mettre en œuvre une gestion participative et des outils de suivi et d'évaluation
 - Maîtriser les comptes et bilans d'une association
 - Maîtriser les enjeux administratifs
 - Maîtriser des techniques d'animation
 - Utiliser les outils de communication et assurer des rapports écrits clairs et structurés
- **Savoir-être**
 - Sens de l'organisation, rigueur et prise de responsabilité
 - Capacité à prendre des décisions et à gérer des situations complexes
 - Capacité à déléguer et à favoriser l'implication des équipes
 - Aptitude à instaurer un climat de confiance au sein de l'association
 - Capacité à collaborer avec des partenaires internes et externes
 - Inscription dans un contexte multiculturel et multiconvictionnel
 - Réel engagement sociétal

Contraintes liées au poste

- Nécessité de déplacement en Belgique francophone
- Disponibilité en soirée et le week-end
- Travail à domicile partiel

Ce que nous proposons

- **Contrat** : CDI APE – 1 ETP (*possibilité 4/5*) - horaire variable, 37h/semaine, travail à domicile
- **Rémunération** : barème 5 – CP 329.02 - avec reprise d'ancienneté de 3 à 8 ans
- **Avantages** :
 - 13^e mois
 - Chèques-repas (4,89 € nets/jour travaillé)
 - Remboursement des frais de déplacement
 - Indemnité de travail à domicile (84,55 €/mois/ETP)

- **Cadre de travail :**

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Accompagnement et formations continues
- Environnement de travail collaboratif et porteur de sens

Conditions APE

Le·la candidat·e doit être inscrit·e comme demandeur·euse d'emploi inoccupé·e (la veille ou dans les 4 mois précédent l'entrée en fonction), conformément aux conditions APE.

Intéressé·e ?

Merci d'envoyer **CV et lettre de motivation**

A Philippe Pierson

Par e-mail : info@cefoc.be ou par courrier :**Cefoc** Rue Saint-Nicolas 84 5000 Namur

 081 / 23 15 22

Date limite de candidature : le 27 février 2026

Plus d'informations : www.cefoc.be